



Pneus brûlés sur une voie publique

GOMA

Une manifestation
de la Lucha a viré
au drame

Des cas de morts ont été enregistrés, le 30 octobre, dans le chef-lieu de la province du Nord-Kivu au cours d'une manifestation organisée par un collectif d'actions de la société civile réclamant des élections d'ici au 31 décembre 2017. Écoles fermées, activités paralysées, voies barricadées, pneus brûlés, gaz lacrymogène, etc., tout y était pour rendre une partie de Goma invivable, le temps d'une manifestation. D'après des témoins, la police aurait tiré à balle réelle sur des manifestants qui ont eu recours aux armes blanches. Quant au bilan provisoire de cette folle journée, il diffère selon des sources. Neuf morts selon la société civile et deux, à en croire des sources policières.

Page 2

ÉLECTIONS

Georges Kapiamba
favorable pour 2018

Kapiamba Georges

Dans une déclaration, Me Georges Kapiamba a noté qu'il était « possible d'organiser les élections dans les six mois, au plus tard au mois de juillet 2018 ». Le juriste et défenseur des droits de l'homme a, de ce fait, exhorté le gouvernement américain et la communauté internationale à soutenir l'idée d'une courte transition.

Pour garantir la tenue effective de ces élections en 2018, le président de l'Acj estime que la transition devrait se faire avec un nouveau gouvernement. Tout en reconnaissant qu'il est techniquement difficile d'organiser les élections en 2017, il insiste sur une transition qui devra se faire sans les acteurs actuels au pouvoir.

Page 3

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE

Le Rassop/Limete en appelle
à la mobilisation générale

La principale plate-forme de l'opposition demande au peuple congolais de redoubler de vigilance et de veiller à sa mobilisation pour faire aboutir les objectifs de l'accord de la Saint-Sylvestre dont l'organisation des élections d'ici à la fin de l'année. Aussi un appel pressant est-il lancé au peuple congolais, afin qu'il se prépare à des actions que la plate-forme s'apprête à lancer dans les semaines à venir.

L'Alternance pour la République (un des regroupements politiques affiliés) y voit un élément déterminant qui pourra déclencher le retour rapide à la normalité démocratique contrariée par la non-tenue de la présidentielle en décembre 2016.

Page 3



Félix Tshisekedi et Pierre Lumbi

MONDIAL 2018

Vingt-trois Léopards contre
le Sily de la Guinée

Les Léopards de la RDC n'ont plus leur destin en mains dans les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, depuis leur résultat d'égalité de deux buts partout à Kinshasa contre les Aigles de Carthage de la Tunisie. Cependant, il reste une journée, la sixième et la toute dernière. Si la Tunisie accueillera la Libye à domicile, la RDC offrira son hospitalité à la Guinée Conakry.

Le match est programmé pour le 11 novembre au stade des Martyrs. C'est sans Bakambu, l'attaquant congolais de Villarreal ayant accumulé deux cartons jaunes valant une suspension, que la RDC disputera son dernier match.

Page 6

GOMA

Une manifestation de la Luchavire au drame

Des cas de morts ont été enregistrés le 30 octobre, dans le chef-lieu de la province du Nord-Kivu, au cours d'une manifestation organisée par un collectif d'actions de la société civile réclamant des élections d'ici au 31 décembre.



L'atmosphère dans l'un des quartiers nord de Goma

Journée confuse et agitée que celle vécue par les habitants de Goma. Des éléments de la police déployés sur plusieurs tronçons de la ville ont eu maille à partir avec des manifestants qui, tôt le matin, ont pris d'assaut les grandes artères. Le remous était perceptible dans les quartiers nord, notamment à Majengo, Kibweti-Ville, Ndosho et Katin-do où des mouvements de foule ont été observés. Les manifestants avaient répondu à l'appel à la grève du collectif d'actions de la société civile avec, au premier plan, le mouvement Lutte pour le changement (Lucha). Cette manifestation avait pour motivation essentielle la réclamation des élections, ou mieux le départ du président de la République avant le 31 décembre, conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre.

Le déferlement des manifestants sur la route n'était pas sans conséquence. Cela a mis la ville sens dessus-dessous, créant la psychose parmi les habitants dont plusieurs sont restés terrés chez eux à la suite des accrochages entre manifes-

tants et policiers. Écoles fermées, activités économiques tournant au ralenti, voies publiques barricadées au moyen des pierres, pneus brûlés, gaz lacrymogène, etc., un tableau quasi apocalyptique d'une ville qui tenait à exprimer son ras-le-bol face aux tergiversations des politiques à conduire le pays aux élections. Cependant, dans d'autres coins de la ville, les activités ont fonctionné normalement, apprend-on. La collusion entre policiers et manifestants a donné lieu à des échauffourées qui ont causé mort d'homme. D'après des témoins, la police aurait tiré à balle réelle sur des manifestants. Ces derniers ont eu recours aux armes blanches et, dans la foulée de l'action, auraient ravi deux armes (commisaires de la police au Nord-Kivu) que des brigands s'étaient infiltrés parmi les manifestants au regard du désastre causé par cette action de rue. « Ce ne sont pas des manifestants normaux, ce sont des brigands, des bandits. Ils

ont ravi deux armes de la police et nous avons réussi à les récupérer. La population doit dénoncer ces manifestants qui barricadent la route. Ce sont des malfaiteurs qui ne veulent pas que les gens puissent vaquer à leurs occupations. Il faut dire que ce sont des malfrats », a-t-il souligné. Dans leur furie dévastatrice, des manifestants auraient poussé l'outrecuidance jusqu'à investir un sous-commissariat de police, tuant au passage un agent en faction à coup de grosses pierres. Quant au bilan de cette folle journée, il diffère selon des sources. La société civile parle de neuf morts (six civils, deux policiers et un autre élément) tandis que des sources policières avaient fait état, en liminaire, d'un bilan provisoire de deux morts (un civil et un policier). Plusieurs manifestants ont été grièvement blessés. Pour l'heure, le calme semble revenir progressivement. La police s'emploie à évacuer les pierres déversées sur la chaussée par les manifestants.

Alain Diasso

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Mise en retraite des agents et cadres

Plus de 7 000 travailleurs du département sont appelés à faire valoir leurs droits au repos, a fait savoir le ministre de la Fonction publique, Michel Bongongo.

Le processus de la mise en retraite des agents et cadres du ministère de la Santé publique vient d'être déclenché. Un arrêté du ministre Michel Bongongo vient d'être signé, portant création et désignation des membres d'une commission interministérielle chargée du processus de mise à la retraite des agents et cadres de carrière de l'administration de la santé. Le conseiller administratif à la Fonction publique, Magloire Masakala, a rendu public cet arrêté au cours de la cérémonie de lancement de ce processus. Il a laissé entendre qu'une commission sera mise sur pied afin de sensibiliser ces agents et de procéder à leur identification biométrique. Cette structure devra aussi examiner les réclamations des agents éligibles à la retraite à l'issue de l'affichage des listes de l'identification biométrique.

La même commission devra aussi traiter, en toute transparence et conformément aux dispositions légales, réglementaires et conventionnelles, au cas par cas, les dossiers des éligibles à la retraite, préparer le calcul des indemnités de fin de carrière, selon les dispositions statutaires en vigueur et de procéder à la certification des calculs des indemnités de fin de carrière et des comptes bancaires ouverts au bénéfice de chaque agent éligible avant le paiement proprement dit

des indemnités

Magloire Masakala a indiqué que cette commission a reçu aussi mandat de préparer les projets d'ordonnances et de décrets de mise à la retraite au ministère de la Santé publique, de préparer la conversion des comptes actifs en compte pension et/ou en rente de survie et le protocole d'accord entre le gouvernement et le banc syndical sur la mise à la retraite des agents de l'État. Elle devra aussi s'occuper des notifications des retraités et produire le rapport final des travaux. Le ministre de la Fonction publique a fait savoir à la commission que l'opération de la mise en retraite doit être faite en toute transparence et loin de l'esprit de règlement de compte.

Avant le démarrage de ce processus, les agents et cadres du ministère de la Santé publique doivent être sensibilisés à cette question. Pour ce faire, douze sites ont été sélectionnés à travers la ville de Kinshasa. Il s'agit notamment de l'Hôpital général de référence de Kinkole, de la clinique Ngaliema, du centre de santé Mère et enfant de Ngaba, de la division provinciale de la santé de Kinshasa, l'Hôpital général de référence de Kitambo, l'Hôpital général de référence de Mbankana, l'Hôpital général de l'Amitié sino-congolaise, l'Institut pilote de la santé, de l'Hôpital général de référence de Kinshasa. L'on cite également le Programme national de lutte contre le sida, le centre hospitalier de Maluku et l'Hôpital Roi Baudouin.

Aline Nzuzi

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTIONS

Georges Kapiamba favorable pour 2018

Le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a réaffirmé, le 29 octobre à Kinshasa, sa détermination pour une transition en République démocratique du Congo (RDC) sans les acteurs au pouvoir actuellement.

Dans une déclaration, Me Georges Kapiamba a noté qu'il était « possible d'organiser les élections dans les six mois, au plus tard au mois de juillet 2018 ». Le juriste et défenseur des droits de l'homme a, de ce fait, exhorté le gouvernement américain et la communauté internationale à soutenir l'idée d'une courte transition.

Pour garantir la tenue effective de ces élections l'année prochaine, le président de l'Acaj a estimé que cette transition devrait se faire avec un nouveau gouvernement. Relevé la mauvaise foi des acteurs actuels, qui se seraient disqualifiés, Me Georges Kapiamba pense que la société civile devra également conti-



Me Georges Kapiamba/photo Adiac

nuer des discussions avec les États-Unis d'Amérique, le Conseil de sécurité, les autres puissances et les acteurs nationaux pour trouver un cadre légal qui permettra de dési-

gner les acteurs qui conduiront cette période jusqu'à l'organisation des élections.

Pas d'élections en 2017

Commentant la récente déclaration de l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Nikki Haley, Me Georges Kapiamba a reconnu qu'il est techniquement difficile d'organiser les élections en 2017. Cependant, il insiste sur une transition qui devra se faire sans les acteurs au pouvoir actuellement. Ceux-ci, soutient-il, continuent à monter des stratagèmes pour retarder ces scrutins. « Nous rejoignons le point de vue de Mme Nikki Haley indiquant que les élections doivent s'organiser d'ici à la fin 2018. Nous sommes conscients que d'ici à la fin de l'année, il ne sera pas possible, techniquement, de les organiser », a-t-il expliqué.

À propos de cette déclaration, beaucoup de Congolais accusent l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU de n'être venue en RDC que pour annoncer le

report des élections. La population, qui n'avait pas maîtrisé la quintessence de son message, pense qu'elle n'a pas tenu compte des aspirations du peuple congolais qui voudrait des élections pour marquer la fin du régime actuel. C'est donc cet arrière-goût amer que ce voyage du Nikki Haley laisse dans les langues des Congolais, qui attendent avoir des explications de leurs leaders.

Selon cette opinion, la déclaration de l'envoyée de Donald Trump est tombée comme un couperet et paraît comme démobilisatrice, quant à leur détermination d'en finir avec le régime Kabila au plus tard le 31 décembre. Des précisions techniques comme celles apportées par Me Georges Kapiamba enlèveraient une partie du voile dans cette affaire et rassurera, à coup sûr, ceux des Congolais qui s'en prennent déjà à l'émissaire américain dont les propos ont été, pour eux, assez flous.

Lucien Dianzenza

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE

Le Rassop/Limete appelle à une mobilisation générale

La principale plate-forme de l'opposition demande au peuple congolais de redoubler de vigilance pour faire aboutir les objectifs de l'Accord du 31 décembre 2016 dont l'organisation des élections d'ici à la fin de l'année. décembre 2017.

Le dernier passage en RDC de Nikki Haley a décidément laissé des traces. Dans les rangs de l'opposition radicale aujourd'hui incarnée par le Rassop/Limete, la tendance est de relativiser le schéma de l'ambassadrice américaine aux Nations unies qui a préconisé 2018 pour la tenue des élections. Une position qui n'a nullement influé sur l'idée que cette frange de l'opposition se fait de la suite du processus électoral. La fixation de ses membres sur décembre 2017 n'a pas faibli avec, en arrière-fond, la menace de tout chambouler si rien n'est fait à cette échéance. Le Rassop/Limete, par le biais de son président, Pierre Lumbi, s'en tient à une transition sans Kabila, si jamais les élections n'étaient pas organisées cette année.

« Si d'ici le 31 décembre 2017, il n'y a pas d'élections ou s'il n'y a pas de signaux clairs et précis, avec des garanties de la communauté internationale, nous irons aux élections sans le président Joseph Kabila », avait indiqué Pierre Lumbi, au cours d'une récente sortie médiatique. Comment sa plate-forme entend-elle exécuter ce plan au moment où la Céni, organe attiré à qui revient la compétence exclusive d'organiser les élections, sollicite un délai supplémen-

taire de 504 jours ? « Pour le moment, contentez-vous de ce que nous vous disons », a lancé le président du Rassemblement qui, au passage, a exhorté au respect de l'accord de la Saint-Sylvestre. « Il est important que l'accord du 31 décembre 2016 soit respecté parce qu'il constitue, à côté de la Constitution, deux instruments qui vont guider le pays dans les jours à venir », a-t-il expliqué.

Autant dire que pour le Rassop/Limete, le départ de Joseph Kabila n'est pas négociable. L'Alternance pour la République (AR), un des regroupements politiques affiliés, y voit un élément déterminant qui va déclencher le retour rapide à la normalité démocratique contrariée par la non-tenue de la présidentielle en décembre 2016. Réitérant sa position exprimée lors de sa matinée politique du 23 septembre 2017, l'AR se dit favorable à l'organisation ultime de l'élection présidentielle, au besoin, décollée de toutes les autres élections pour engager le pays sur la voie du rétablissement de la démocratie. La population congolaise est ainsi invitée à jouer sa partition dans ce plan concocté par le Rassop/Limete dont le point d'orgue demeure le départ du président Joseph Kabila. D'où la demande faite au peuple congolais de redoubler de vigilance et de se mobiliser pour faire aboutir les objectifs de l'accord du 31 décembre 2016. « C'est pour cela que nous lançons un appel au peuple congolais afin qu'il se prépare à des actions que le Rassemblement va lancer dans les semaines à venir », a déclaré Pierre Lumbi.

Atain Diasso

SOUS-TRAITANCE

Des opportunités encore inaccessibles aux PME locales

En dépit de la promulgation de la loi en la matière, l'accès aux différents marchés de sous-traitance en RDC reste conditionné par un renforcement préalable des compétences de cette catégorie d'entrepreneurs, a estimé la Fédération des entreprises du Congo (FEC).

Depuis le début de l'année en cours, la RDC s'est dotée de sa loi sur la sous-traitance. Avec la perspective d'une reprise des activités minières à la suite d'une légère hausse des cours mondiaux en 2017 et 2018, plusieurs études confirment une nette hausse de la demande en sous-traitance au cours des prochains mois. Pour la FEC, l'activité minière va continuer à offrir de nombreuses opportunités aux sous-traitants dans la construction et la maintenance des usines qui produisent les minerais. Par ailleurs, il y a aussi tout le côté administratif. En effet, les compagnies minières ont besoin de travailler avec les entreprises de services dans les domaines aussi variés que la gestion et la maintenance du système informatique, la commande des papiers et autres fournitures, les transports, la restauration, la construction des routes et autres.

Entre-temps, des voix se sont élevées parmi les experts pour exiger la mise en place d'une véritable base de données après un travail d'inventaire indispensable. Selon leurs analyses, il ne faut pas se lancer dans une promotion aveugle de la sous-traitance locale, au risque de fragiliser les investissements déjà en cours. Une identification des différents secteurs où l'entrepreneuriat local compétitif va s'imposer d'une manière globale. Par ailleurs, ces experts ont proposé une réflexion sur un moyen d'attribuer un ratio acceptable des budgets alloués à la sous-traitance, aux sous-traitants locaux

au travers des mécanismes de transparence dans l'attribution des marchés à préférence nationale.

Présentant les contours de la nouvelle législation, le ministère des Petites et moyennes entreprises (PME) a apporté quelques précisions : « La loi sur la sous-traitance oblige toute entreprise principale installée sur le territoire national non seulement de publier annuellement le chiffre d'affaires réalisé avec les sous-traitants ainsi que la liste de ces derniers mais aussi de mettre en œuvre, en son sein, une politique de formation devant permettre aux Congolais d'acquérir la technicité et la qualification nécessaires à l'accomplissement de certaines activités ». L'autorité a réitéré que « l'accès à des marchés jadis fermés est une avancée significative mais pas suffisante ». Selon le ministre Bienvenu Liyota, tout est mis en œuvre pour rendre les PME plus compétitives grâce à une expertise locale outillée et compétente.

Mais les choses ne sont pas si simples sur le terrain. D'abord, a fait remarquer la FEC, les activités de sous-traitance étaient l'apanage des sociétés étrangères. Tout le sens du défi actuel est justement d'arriver à faire pénétrer les PME à capitaux congolais dans le cercle minier. Pour y parvenir, il faut les outiller et les former davantage afin de les imprégner des compétences techniques. A cet effet l'option de l'implantation des incubateurs d'entreprises avec l'aide des partenaires extérieurs est à saluer. L'idée est de faire accéder les PME aux équipements collectifs de qualité et au savoir-faire. Plus intéressant, le ministère s'apprête à initier tout un programme d'appui au développement des PME. Il s'agit en quelque sorte de créer un véritable maillage des PME autour des grandes entreprises existantes.

Laurent Essolomwa

INTERVIEW

Sandrine Mubenga : « *La RDC devrait diversifier son portfolio en matière d'électricité* »

Ingénieure en électricité, Sandrine Mubenga est spécialiste des énergies renouvelables et de l'énergie solaire en particulier, où elle justifie de 15 ans d'expérience dans le domaine. Membre du conseil d'administration de la Société nationale d'électricité (Snel), elle a récemment reçu le prix de la femme la plus influente dans les secteurs de l'industrie et de l'ingénierie pour la région Afrique centrale et la RD Congo.

Le Courrier de Kinshasa : Vous venez de recevoir le prix de la femme la plus influente dans les secteurs de l'industrie et de l'ingénierie pour la région Afrique centrale et la RD Congo. Qu'est ce qui, selon vous, a poussé le jury à vous octroyer ce prix ?

Sandrine Mubenga : Le prix était basé sur certains critères bien définis. La lauréate devait démontrer son sens de leadership dans son domaine de travail à travers des actions palpables. Elle devait spécifier le rôle concret qu'elle joue au sein de sa compagnie. Dans mon cas, après avoir créé la compagnie « Smin power group » aux Etats-Unis en 2011 et ensuite en RDC en 2013, où le besoin était plus urgent, j'ai pu accroître la rentabilité de cette entreprise à 14%. Une fois la compagnie implantée en RDC, nous avons été attentifs aux besoins locaux et avons remarqué que les gens ne comprenaient pas comment l'énergie solaire fonctionnait. Ils avaient l'impression que c'est une énergie chère, peu fiable et à puissance faible. Nous avons ainsi lancé une campagne d'éducation. Nous offrons aujourd'hui une séance gratuite de formation sur les énergies renouvelables. De plus, un aspect innovant de mon leadership est que nous valorisons plus les projets à grand impact social plutôt que le bénéfice pécunier. Quand nous électrifiions une école, nous inspirons les jeunes et indirectement, nous aidons aussi à la création d'emplois dans la communauté locale. C'est pourquoi, afin d'encourager les projets à grand impact social, nous offrons une réduction importante sur l'étude du projet et sur la conception d'un système solaire pour les organisations sans but lucratif. Nous avons aussi lancé un système de stage pour les étudiants des écoles techniques. Lors de ce stage, nous leur apprenons à concevoir et installer des systèmes solaires. Récemment, nous avons aussi lancé un programme de bourses universitaires pour encourager

les jeunes filles et garçons à étudier dans le domaine de STEM. Ce sont ces éléments qui m'ont peut-être permis d'obtenir ce prix. Je suis femme, mère congolaise, ingénieure professionnelle, avec plusieurs réalisations à mon actif.

L.C.K. : En juin dernier, vous avez co-présidé la conférence Power Africa 2017. Quel bilan faites-vous de cette conférence ? Quel a été votre apport tout au long des travaux ?

S.M. : En effet, j'ai été d'abord présidente de la conférence pendant 8 mois ensuite co-présidente pendant les deux derniers mois. C'était une conférence organisée par l'Institut des ingénieurs en électronique et électricité (IEEE) qui compte plus de 400 000 membres dans le monde entier et dont je suis membre. La conférence IEEE PES avait pour but de partager les dernières innovations et solutions pour l'électrification de l'Afrique à partir des énergies renouvelables et des technologies de télécommunication, information et de la communication. C'était une conférence organisée par les Africains et amis de l'Afrique, pour l'Afrique et en Afrique. La conférence a attiré plus de 200 experts venus de 36 pays différents. Mon rôle était de présider le comité d'organisation de cette conférence qui était composé d'une trentaine d'ingénieurs venant des 4 coins du monde. C'était une expérience très intéressante et enrichissante. C'était pour moi un honneur de voir que c'était un succès.

LCK : Votre entreprise SMIN Power est opérationnelle aux Etats-Unis et en RDC. En quoi consistent ses activités en RDC ? Quelles sont les différentes réalisations que vous avez déjà opérées ?

S.M. : J'ai créé SMIN Power group en 2011 aux Etats-Unis dans le "solar belt". Ayant constaté les besoins immenses et croissants au Congo, j'ai décidé d'ouvrir le bureau de SMIN à Kinshasa en 2013. Et à ma grande satisfaction, nos services sont très appréciés par nos clients. Justement parce que nous avons apporté une originalité qui consiste à éduquer le client en matière d'énergie solaire ; montrer les avantages économiques et environnementaux à nos clients. Techniquement, nos activités consistent à réaliser des études de terrain avant l'installation, dimensionner le système selon les besoins du client. Ce que les autres ne font pas souvent à Kinshasa. Une fois le dimensionnement fait, nous concevons le système et le présentons au client. Une fois que ce dernier est d'accord, nous installons le système chez lui. Notre manière de procéder est très appréciée et fait la différence avec les autres qui sont sur le terrain. Et bien entendu, je le dis en toute modestie, les ingénieurs que je coordonne sont très qualifiés et bien préparés pour la tâche.



Sandrine Mubenga

L.C.K. : En tant que membre du Conseil d'administration de la Snel, quels sont, selon vous, les enjeux et les défis de l'électrification de la RDC ? Quelles sont vos propositions pour une meilleure électrification du pays ?

S.M. : J'ai été nommée par ordonnance présidentielle depuis le 13 juillet 2017. Je tiens à souligner que je ne fais pas partie d'un groupe politique. Je le souligne puisqu'il y a eu pas mal de réactions à ce sujet. Je pense que j'ai été nommée sur la base de mes compétences et de mon expertise en matière d'électricité. Pour moi, c'est une grande opportunité pour apporter ma contribution au pays et servir notre population. Si je l'ai déjà fait aux Etats-Unis, pourquoi ne pas le faire au Congo ?

L.C.K. : Vous êtes désormais dans la promotion de l'éducation liée aux sciences en RDC et pour contribuer au développement des sciences, vous avez dit plus haut avoir lancé un programme de bourses. En quoi consistent ces bourses ? Lesquels peu-

vent postuler et en être bénéficiaires ?

S.M. : Effectivement, depuis le début de cette année, j'ai lancé STEM RDC. STEM signifie science technology engineering and math. Je cherche à promouvoir en RDC l'éducation en science, technologie, génie et math. C'est pour cette raison que j'ai offert cette année six bourses aux étudiants qui finissent les secondaires et qui veulent poursuivre leurs études dans le domaine STEM en RDC. Les informations à ce sujet sont disponibles dans notre website www.sminpowergroup.com. Étant au début de ce projet STEM RDC, je suis pour l'instant en train de constituer l'équipe. Et à ma grande satisfaction, je suis heureuse d'annoncer que dans le domaine des mathématiques, j'ai trouvé le Pr Jonathan Esole, Next Einstein Fellow, brillant en mathématiques et qui est prêt à rejoindre l'équipe STEM RDC. Dr Esole et moi, nous faisons appel à d'autres de se joindre à nous. Je reste convaincue que le STEM est une voie incontournable pour le développement de la RDC.

L.C.K. : Vous êtes mondialement connue pour avoir fabriqué une voiture à hydrogène. Que devient cette voiture ?

S.M. : La voiture électrique hybride à hydrogène que j'ai développée en 2008 a été un projet de ma thèse de maîtrise en génie électrique. Ce qui est vrai, c'était un travail reconnu et apprécié mondialement. Ce projet a été une collaboration entre l'État d'Ohio, la compagnie Kronosport en Pennsylvanie et l'université de Toledo en Ohio. L'idée était que la compagnie Kronosport qui à l'époque était basée en Pennsylvanie prendrait le prototype de ma voiture électrique et installerait une usine dans l'État d'Ohio pour fabriquer cette voiture et créer de l'emploi. C'est donc Kronosport qui développe la voiture depuis 2008. Où est ce qu'on en est ? Ce n'est plus mon business. Mon rôle était d'apporter une contribution à la science. L'idéal aurait été que le Congo développe ce véhicule. L'environnement est-il propice ? je ne le pense pas. Voilà pourquoi je me bats pour que l'électrification du Congo soit effective afin que nous ne rations pas ce genre d'opportunités. Pas d'industrialisation sans électrification. Ce qui a été l'un des sujets au forum Makutano de cette année.

Patrick Ndungidi

VIE DES CLUBS

Hassan Abdallah préside le nouveau comité de coordination au DCMP

L'équipe s'est restructurée après avoir évolué pendant plusieurs mois sans organe de direction depuis la démission de Genty Ngabila.

Fait marquant, le nouveau président de coordination du Daring club Motema Pembe (DCMP) est un Congolais d'origine libanaise. Il prend le relais en quelque sorte du président Aubin Minaku Ndjalandjoko de l'Assemblée nationale, qui incarne l'autorité morale du DCMP. Hassan Abdallah, homme d'affaires prospère en RDC, a été élu à l'unanimité président de coordination du club. C'était au cours de l'Assemblée générale extraordinaire électorale organisée le 27 octobre à Kinshasa. Il reprend le tablier rendu, il y a plusieurs mois, par Genty Ngabila, actuel gouverneur de la nouvelle province de Maindombe issue du découpage territorial.

Porté à la tête de ce club mythique de Kinshasa, Hassan Abdallah a, dans son mot de circonstance, appelé tous les Immaculés à l'unité afin que DCMP atteigne ses objectifs. Troisième lors de la dernière édition du championnat national, le club effectue cette année son come-back en compétition africaine interclubs, précisément la Coupe de la Confédération. Le team vert et blanc vise, par ailleurs, le sacre à la Division 1 qu'organise la Ligue nationale de football. Afin d'accomplir cette double mission, Hassan Abdallah sera accompagné par une équipe dont les membres ont été également élus au cours de cette assemblée générale électorale. Ainsi, Mandjeku est le nouveau secrétaire général, alors que Jean-Marie Mokakando est le secrétaire général adjoint. Ancien conseiller à la coordination,



Hassan Abdallah, nouveau président de coordination du DCMP
(photo <http://www.tp-imana.org>)

Jérôme Ntangu est promu trésorier général. Bonaventure Mutonja, pour sa part, été élu président de la section football. Ayi Idambito est son vice-président. L'équipe a été conduite par Aubin Minaku en tant qu'autorité morale du club, avec à ses côtés Amos Mbayo Kitenge, Vidier Tshimanga et d'autres figures influentes du club. Aujourd'hui, le club a élu ses nouveaux dirigeants. Et le staff technique dirigé par l'entraîneur principal, Otis Ngoma, supervise déjà la pré-saison. Les Immaculés ont renforcé leur effectif avec de nouveaux joueurs et multiplient des rencontres amicales de préparation. DCMP a récemment battu le FC MK par deux buts à un. Avec ce nouveau comité, les espoirs sont permis afin d'atteindre les objectifs arrêtés.

Martin Enyimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



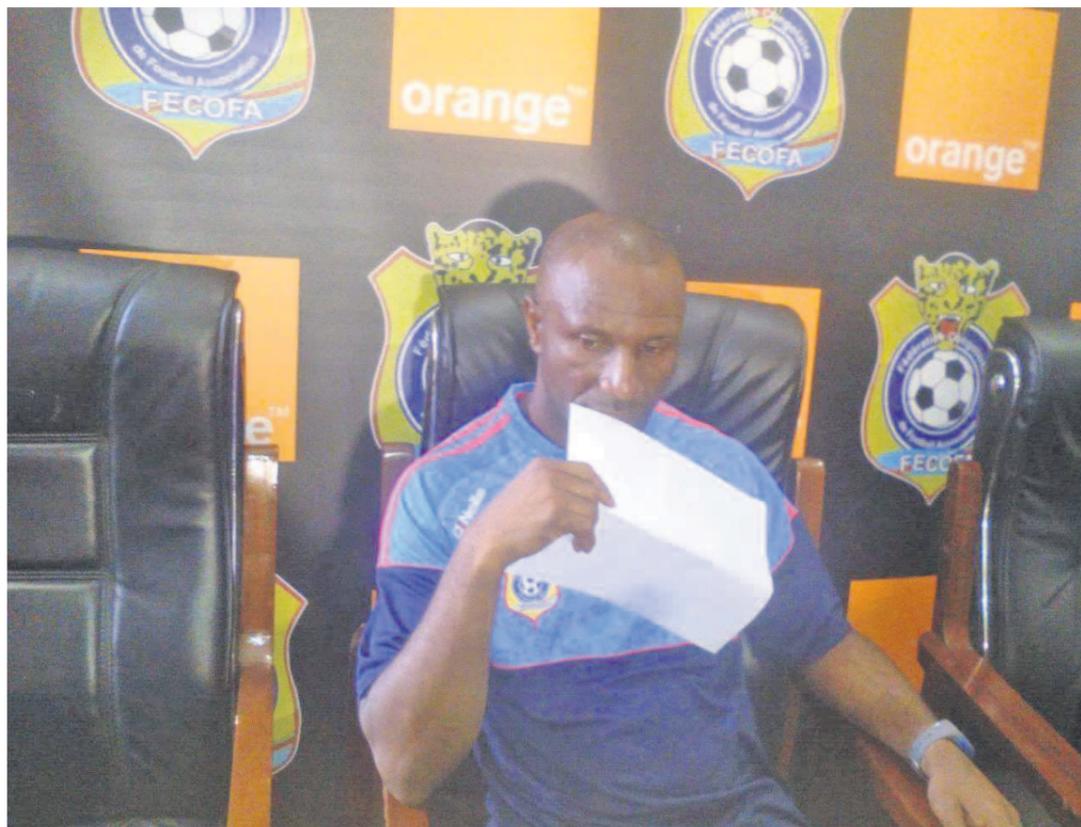
MONDIAL 2018

Vingt-trois Léopards contre le Sily de la Guinée

C'est sans Bakambu, l'attaquant congolais de Villareal, que le onze national jouera son dernier match des éliminatoires de la compétition, le 11 novembre, contre la Guinée Conakry.

L'on sait que les Léopards de la RDC n'ont plus leur destin en mains dans les éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, depuis leur résultat d'égalité de deux buts partout à Kinshasa contre les Aigles de Carthage de la Tunisie. Cependant, il reste une journée, la sixième et dernière. Si la Tunisie accueillera la Libye à domicile, la RDC offrira, elle également, son hospitalité à la Guinée Conakry. Le match est programmé au stade des Martyrs.

Les Léopards espèrent un faux pas des Aigles de Carthage face aux Chevaliers de la Méditerranée de Libye, un scénario quasi impossible. Mais comme on dit, dans le football tout peut arriver. Et pour cette dernière rencontre contre le Sily national de la Guinée, les Léopards



Florent Ibenge au cours de la conférence de presse

seront privés de leur actuel buteur maison, Cédric Bakambu. Le meilleur buteur de Villareal en Espagne a accumulé deux cartons jaunes valant une suspension.

En fait, le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a publié, le 30 octobre, au cours

d'une conférence de presse dans la salle des conférences au siège de la Fédération congolaise de football association à Kinshasa, une liste de vingt-trois joueurs. Les gardiens de but retenus sont Joël Kiassumbua (Lugano/Suisse), Nicaise Kudimba-

na (Union Saint-Gilloise/D2 Belgique) et Ley Matampi Vumi (Mazembe). Les défenseurs présents sur la liste de Florent Ibenge sont Djo Issama Mpeko (Mazembe), Arnold Nkufo (Vitoria Setubal/Portugal), Christian Luyindama (Standard de

Liège/Belgique), Wilfried Moke (Konyaspor/Turquie), Gabriel Zakuani (Gillighian/D3 Angleterre), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne), Glody Ngonda Muzinga (V.Club) et Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie).

Au milieu de terrain, l'on retrouve Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Rémi Mulumba (Le Gazelec Ajaccio/L2 France), Chiquito Lema Mabidi (Raja de Casablanca/Maroc), Chadrac Akolo (Stuttgart/Allemagne), Jacques Maghoma (Birmingham City/D2 Angleterre), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/Belgique), Gaël Kakuta (Amiens/France) et Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre).

Les attaquants convoqués sont Firmin Mubele Ndombe (Rennes/France), Jordan Botaka (Saint-Trond/Belgique), Jonathan Bolingi (Excelsior Mouscron/Belgique) et Junior Kabananga (FK Astana/Kazakhstan).

Martin Enyimo

LINAFOOT

La commission de gestion s'entretient avec les clubs sociétaires

La rencontre qui s'est tenue le 29 octobre, à Kinshasa, a permis d'annoncer le démarrage de la saison sportive 2017-2018 le 12 novembre prochain.

La nouvelle équipe dirigeante de la Ligue nationale de football (Linafoot) a eu un premier entretien fructueux avec les clubs sociétaires devant participer à la 23e édition du championnat national de football. La réunion s'est déroulée sous la conduite de Bosco Mwehu Beya Kofela, président de la nouvelle commission de gestion de la Linafoot.

Les parties se sont accordées sur quelques changements dans l'organisation. L'on retient, par exemple, que la formule du championnat est légèrement modifiée : la phase de Play-Off de la Division se jouera cette saison avec douze clubs, au lieu de huit comme lors de l'édition précédente. La motivation de ce changement, c'est de s'arrimer à l'exigence de la Confédération africaine de

football (CAF) et la Fédération internationale de football association (Fifa) dans l'optique de l'augmentation du nombre des matches.

L'on sait aussi qu'il n'y aura plus de relégation des clubs dans leurs ligues provinciales respectives à la fin de la saison si ceux-ci occupent le bas fond du classement dans la phase des poules. La Commission de gestion de la Linafoot va mettre en place la Division 2 au niveau national. C'est une autre nouveauté. Les seize premiers clubs au classement composeront la Division 1 alors que les quatre équipes relégables disputeront directement la Division 2, de sorte à ne plus être reversées dans les entités sportives de base. Les clubs engagés au Play-Off ne peuvent pas participer à la Coupe du Congo de football. À la fin de la rencontre, le président Bosco Mwehu Beya Kofela a donné ses impressions : « Nous nous félicitons de ce début de collaboration avec les clubs. Nous sommes venus annoncer



Bosco Mwehu Beya et son équipe dirigeante lors de la première rencontre avec les clubs

aux clubs la date effective du début du championnat de l'édition 2017-2018. Nous avons communiqué aux clubs la formule et le calendrier qu'ils vont retirer. C'était aussi une façon de faire connaître aux clubs la philosophie qui va conduire le championnat cette saison. Ils sont nos partenaires, nous voulons un bon championnat pour notre pays, surtout que c'est le plus relevé et les

clubs l'ont accueilli favorablement. Nous pensons qu'il y a lieu de croire à un début harmonieux entre la Linafoot et les clubs ».

Rappelons que la commission de gestion de la Linafoot a été mise en place, le 14 octobre, par la Fécofa qui visiblement n'a pas souhaité l'organisation des élections au sein de son entité sub-déléguée pour remplacer le comité de gestion dirigé par Jeef Kapondo. Bosco

Mwehu Beya dispose d'un mandat de deux ans pour remplir une mission précise de « mettre en œuvre de nouvelles orientations du championnat national, envisager les modalités d'un nouveau format de ce championnat et créer une deuxième division, mettre en application les exigences de la CAF sur le système d'octroi des licences des clubs ».

M.E.

MÉDIAS

L'Unesco appelle les gouvernants à mieux sécuriser les journalistes

Inquiète de la recrudescence des cas de crimes commis contre les agents de la presse et dont les auteurs restent parfois impunis, l'agence onusienne a publié, le 30 octobre, une déclaration dans laquelle elle a invité la communauté internationale en général et les gouvernants en particulier, à prendre des mesures précises pour combattre la culture de l'impunité.

La déclaration s'inscrit dans le cadre de la journée internationale pour la fin de l'impunité des crimes commis contre des journalistes, qui sera célébrée le 2 novembre prochain. Selon l'Unesco, au cours des onze dernières années, environ 900 journalistes ont été tués pour avoir voulu couvrir des événements et informer le public.

Ce chiffre devrait interpellé la communauté internationale. La directrice générale sortante de l'Unesco, Irina Bokova, a indiqué qu'en moyenne, c'est un journaliste qui meurt par semaine. Et, dans neuf cas sur dix, les auteurs de ces meurtres restent impunis. Alors que l'impunité entraîne un plus grand nombre d'assassinats et représente souvent un facteur d'aggravation de conflit et d'effondrement des systèmes de droit et de justice. « L'impunité cause beaucoup de dommages aux sociétés entières. Car, elle dissimule de graves violations des droits de l'homme, les actes de corruption et de criminalité », a dit Irina Bokova.

Elle a rappelé qu'en décembre 2013, notamment lors de sa 68^e session, l'Assemblée générale des Nations unies avait insisté sur l'importance d'assurer la sécurité des journalistes, à travers l'adoption de la résolution 68/163 proclamant le 2 novembre comme la journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes.

Cette résolution exhorte les États membres de l'ONU à prendre des mesures précises pour combattre la culture d'impunité. « La date a été choisie en mémoire de l'assassinat de deux journalistes français au Mali, le 2 novembre 2013 », a expliqué Irina Bokova. Cette décision historique condamne toutes les attaques et violences perpétrées contre des journalistes et des agents des médias.

La directrice générale de l'Unesco a demandé aux États de mettre sur pied des politiques capables de prévenir la violence à travers la traduction en justice des auteurs des crimes contre des journalistes et des travailleurs des médias. Car, les journalistes devraient travailler en toute indépendance.

Rock Ngassakys

CLIMAT

Les négociations de Bonn s'annoncent difficiles avec l'équipe américaine

Les discussions entre les Etats-Unis et 195 autres pays reprennent du 6 au 17 novembre en Allemagne sous l'égide de l'ONU, avec l'objectif de préparer la mise en place de l'accord de Paris visant à contenir la hausse de la température mondiale.

Une délégation américaine, conduite par Thomas Shannon, un diplomate de carrière très respecté, participera à la rencontre, mais des observateurs avancent déjà que la tâche de son équipe aux pourparlers de Bonn s'annonce redoutable. Malgré cela, l'administration Trump espère faire entendre sa voix, avec un mot d'ordre : « protéger les intérêts américains ».

La Maison-Blanche promet d'avoir les yeux rivés sur son grand rival, la Chine, premier émetteur de gaz à effets de serre de la planète. Il s'agit pour le gouvernement américain de vouloir s'assurer « que les règles soient transparentes et justes et s'appliquent aux pays tels que la Chine et les autres concurrents économiques des Etats-Unis ». Mais Washington est en très mauvaise posture pour donner le ton, depuis l'annonce de son retrait de

l'accord de Paris par le président américain, Donald Trump.

Pour Ben Rhodes, ancien proche conseiller de Barack

« Je pense que le reste du monde va tout simplement continuer avec l'accord de Paris et attendre de voir ce qui se passera aux Etats-Unis en 2020 »

Obama, l'Administration américaine a de facto abandonné sa capacité à peser dans les débats en se plaçant hors du processus. « Je pense que le reste du monde va tout simplement continuer avec l'accord de Paris et attendre de voir ce qui se passera aux Etats-Unis en 2020 », a-t-il expliqué.

Les Etats-Unis ont l'intention de se retirer de l'accord de Paris dès qu'ils pourront le faire, « à moins que le président n'identifie les termes qui soient plus favorables aux entreprises, aux travailleurs et contribuables américains », selon un analyste. Dans le cas contraire, précise-t-il, le pays pourra proposer de s'engager sur des objectifs moins ambitieux que ceux annoncés par Barack Obama : réduction de 26% à 28% de leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2025 par rapport à 2005. Mais rien n'indique à ce stade que le locataire de la Maison-Blanche soit prêt pour une volte-face sur ce texte, qu'il ridiculise dès qu'il en a l'occasion.

Il est vrai que Donald Trump avait annoncé haut et fort que son pays quittait le « mauvais accord » signé en décembre 2015 à Paris par son prédécesseur Barack Obama, mais il faut noter que le retrait des Etats-Unis ne sera pas effectif avant trois ans.

Nestor N'Gampoula



I.D.E.C.A. Afrique

L'Institut de Développement des Compétences en Afrique
Membre du Groupe International de Transfert de Technologie (GITT Afrique)
C'est plus de 25 ans de savoir-faire en ingénierie de la Formation
ainsi que le Conseil et l'Assistance en Organisation à travers l'Afrique

NOTRE EQUIPE JUSTIFIE D'EXPERTISES ET D'EXPERIENCES AVEREES DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- MANAGEMENT ET ORGANISATION DE SEMINAIRES - ATELIERS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX.
- PARTICIPATION A DES CONSULTATIONS (MANIFESTATIONS D'INTERETS, DEMANDE DE PROPOSITIONS, ETC.).
- GESTION DE RESEAU D'EXPERTS ET CONSULTANTS-FORMATEURS DE NIVEAU INTERNATIONAL.

IDECA Afrique REALISE

- DES FORMATIONS SOUS FORME DE SEMINAIRES INTERNATIONAUX A DAKAR, PARIS, CASABLANCA OU EN TOUT AUTRE PAYS A DEFINIR.
- (TELECHARGER NOTRE PROGRAMME DE FORMATION POUR L'ANNEE 2018 SUR NOTRE SITE www.ideca-afrique.com)
- DES SEMINAIRES NATIONAUX DANS VOTRE PAYS POUR PERMETTRE LA PARTICIPATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PARTICIPANTS.
- DES MISSIONS D'ASSISTANCE DANS DIFFERENTS SECTEURS DU DEVELOPPEMENT.

NOS DOMAINES DE FORMATIONS ET D'ASSISTANCE

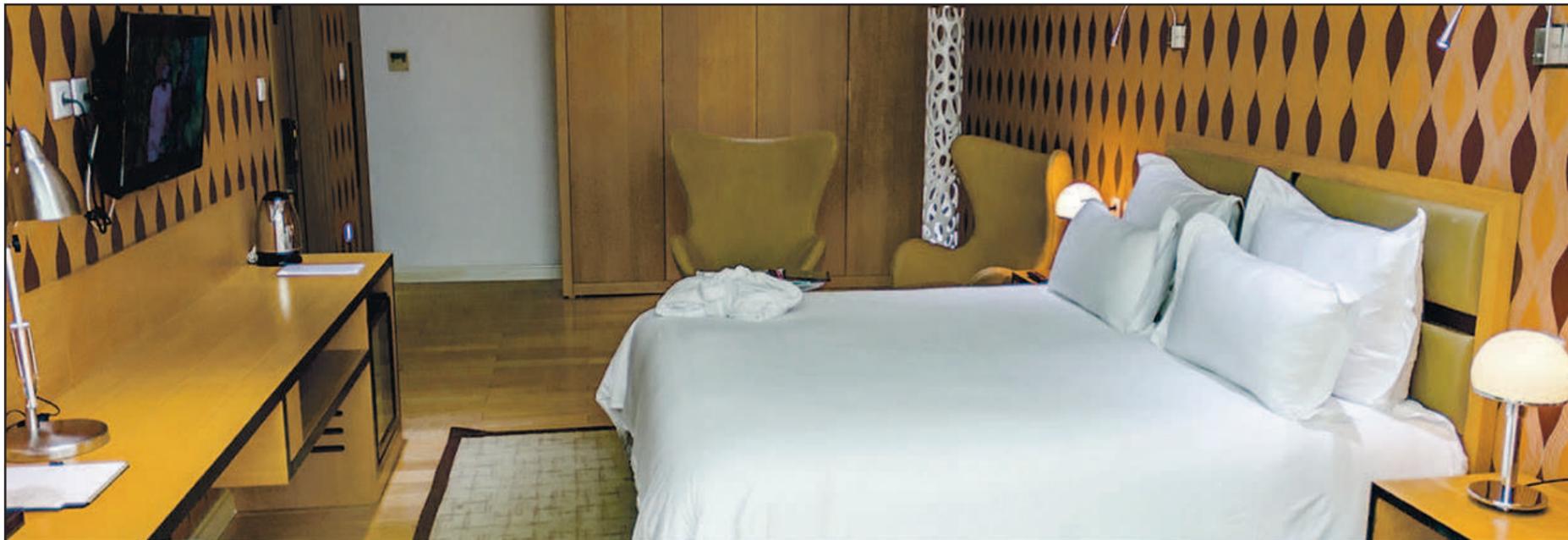
- PASSATION DES MARCHES PUBLICS / CONTROLE ET AUDIT DES MARCHES PUBLICS ;
- CONTROLE INTERNE ET AUDIT DES PROJETS ET PROGRAMMES ;
- SYSTEMES ORGANISATIONNELS DANS LES ADMINISTRATIONS ET PROJETS PUBLICS ;
- GESTION DE PROJETS ET GESTION AXEE SUR LES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES INTEGRES DE PLANIFICATION ET DE SUIVI & EVALUATION ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE INFORMATISEE ;
- FINANCES PUBLIQUES ET CHAINE DE LA DEPENSE ;
- SYSTEMES DE « GESTION INFORMATISEE DE BASE DE DONNEES » ;
- SECRETARIAT ET ASSISTANAT/ CLASSEMENT ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE AUTOMATISES ;
- PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ;
- SYSTEME D'INFORMATION ET TIC, ETC.



Mathieu Fréjus
HOUNYOVI
Directeur Général



Adresse : Sicap Sacré-Cœur 1 N°8456 – BP : 15219 CP 12522 Dakar-Fann – Sénégal
Tél : +221 33 864 68 51 / Cel : +221 77 523 69 99 - Email : ideca@orange.sn / <https://www.ideca-afrique.com>



OFFRE SPÉCIALE WEEK-END

KINSHASA BRAZZAVILLE

CHAMBRE STANDARD
& PETIT-DÉJEUNER
179\$/pax**

SUITE JUNIOR
& PETIT-DÉJEUNER
279\$/pax**

PROFITEZ DE L'HÔTEL

- Piscine (*grand bassin et bassin enfant*)
- Salle de sport
- Baby-foot
- Terrain de tennis
- Restaurant italien
- Restaurant africain
- Restaurant français

DÉCOUVREZ LA VILLE (avec supplément)

- Visites de Brazzaville (tous les samedis)
- École de peinture POTO POTO
- Musée Galerie du Bassin du Congo
- Mémorial Savorgnan de Brazza
- Galerie Konongo
- Galerie An'Case
- Louez notre VAN Mercedes
(*chauffeur inclus*)

RESERVATIONS

T. (+242) 056 048 030 / 031 | INFO@PEFACOHOTELMAYAMAYA.COM

*Offre valable jusqu'au 31 décembre 2017
du vendredi midi au lundi midi, pour deux nuits consécutives minimum
et sur présentation du passeport Kinois ou d'une carte de résident en RDC.

**Supplément de 27\$ pour le Petit-déjeuner s'il y a 2 personnes



DÉCOUVREZ BRAZZAVILLE LE TEMPS D'UN WEEK-END



PEFACO HOTEL MAYA MAYA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



CONCERTS DE JAZZ

Les vendredis soir
19h30-22h30
Entrée gratuite

DJ RÉSIDENT

Les samedis soir
Entrée gratuite
18h-23h
Happy Hour

POOL JAZZ BRUNCH

Les dimanches midi
Piscine & Live Jazz
Buffet-Barbecue
12h-16h

CEEAC

Les experts planchent sur les questions de formation répondant aux missions du Copax

Le 30 octobre au site de l'École de génie travaux de l'Académie militaire Marien-Ngouabi de Brazzaville, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a ouvert la réunion de la commission pédagogique de la sous-région qui porte sur la formation des personnels et l'entraînement des composantes, comme clé de voûte de la génération des capacités sous-régionales requises au service de la paix, la sécurité et la stabilité.

La réunion qui doit durer trois jours traitera plusieurs points, à savoir régler la question de proximité des troupes à Bangui ; réfléchir aux menaces du terrorisme ; prévenir les conflits interfrontaliers, les défis de la déforestation, de la migration ; jeter un regard critique sur les directives actuelles de la formation et, enfin, examiner les dossiers des écoles qui vont postuler à être des centres d'excellence, etc.

La commission pédagogique est une instance de l'architecture de formation du secrétariat général sur les missions de formation du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax), institué par le protocole du 24 février de l'an 2000 en tant qu'architecture et mécanisme de concertation politique de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) en matière de promotion, de maintien et de consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région. Cette commission constitue ainsi la maille recherche-développement et dissémination de la formation

entre les différentes instances de la CEEAC en charge de la formation, les centres et pôles d'excellence nationaux et/ou à vocation régionale publique et privée, telle qu'arrêtée d'un commun accord par les Etats membres de la CEEAC et les instances décisionnelles du Copax, les institutions partenaires les plus importants dont l'Union européenne (UE).

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux temps forts. D'abord les discours. Celui du secrétaire général adjoint, chef du département intégration humaine, paix, sécurité et stabilité de la CEEAC, représentant le secrétaire général, le général Guy Pierre Garcia qui, après avoir salué la clairvoyance de l'UE qui a permis la réalisation de cette session, a exhorté les participants à plus de réflexion afin de former les troupes sur la lutte contre le terrorisme. Ensuite le mot de circonstance du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qui a déroulé l'action de la communauté sous le signe de la paix et la stabilité dans

la perspective d'un développement durable et inclusif. Il a ensuite dressé le tableau sombre de la situation dans la sous-région. Force est de constater qu'elle demeure peu reluisante du fait que l'Afrique centrale est traversée par des conflits quasi chroniques et, dira-t-il, « qu'elle ne dispose pas assez de capacités humaines dédiées au maintien de la paix ».

« C'est pour faire face à cette situation contrastée que se fonde la démarche de la commission pédagogique qui vise à opérer une sélection rigoureuse des programmes et curricula répondant aux normes définies », a déclaré le ministre Charles Richard Mondjo. « L'objectif majeur de cette mission est, en effet, d'aboutir à une « labellisation » des formations CEEAC à travers les pôles et les centres d'excellence, qui sont à la base, des centres de métiers. Cette approche est d'autant plus pertinente que le maintien de la paix s'assoit, de nos jours, sur un ensemble de métiers », a-t-il conclu.

A noter que l'ouverture des travaux s'est déroulée en présence de plusieurs ambassadeurs des pays amis et de l'UE ; des directeurs des centres d'excellence de Libreville, de RDC et du Cameroun ainsi que des partenaires internationaux.

Guillaume Ondzé

BRÈVES

LIBYE

La Mission d'appui des Nations unies en Libye a appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête sur le meurtre de 36 personnes - non identifiées - près de la ville orientale de Benghazi. En juillet 2016, les corps de 14 personnes menottées avaient déjà été retrouvés près du siège du Fonds de sécurité sociale de Benghazi. En octobre de la même année, dix autres corps portant des marques de torture et des impacts de balles avaient été trouvés dans la prison militaire de la même ville.

Tchad

Le président tchadien, Idriss Déby Itno, a lancé le projet de développement intégré des champs pétroliers, gaziers et de raffinage de Sédigui et Rig Rig, à 350 kilomètres de la capitale. Ce projet, vieux de plus de quarante ans, démarre effectivement avec le soutien d'entreprises chinoises. Les réserves prouvées du champ de Sédigui (vaste de près de 30 kilomètres carrés) sont comprises entre 15 et 21 millions de barils de pétrole brut et 7 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Dans un premier temps, la production quotidienne de pétrole brut est estimée entre 2 000 et 3 500 barils par jour qui seront immédiatement raffinés et une production de gaz entre 400 000 et 800 000 mètres cubes. Le contrat prévoit aussi la construction de deux gazoducs, du dispositif de purification de gaz et du terminal de gaz de Djarmaya.

MAROC

Une retraite régionale sur la migration en Afrique se tient du 30 octobre au 1er novembre à Rabat avec pour objectif l'élaboration d'un projet d'Agenda africain pour la migration. Cette conférence que préside le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, tentera d'encadrer « une nouvelle gouvernance des migrations en Afrique ». Initiée par le Roi Mohammed VI en décembre 2015, la stratégie marocaine pour la migration en faveur des ressortissants africains a permis, jusqu'ici, la régularisation de plus de 25 000 sans-papiers. Le Maroc a renouvelé cette vague de régularisation en 2016, devenant le seul pays d'Afrique à mettre en œuvre une politique de migration visant à endiguer le flux des clandestins.

SOMALIE

Le gouvernement somalien a congédié les chefs de la police, Abdihakim Dahir Said, et le chef de l'Agence nationale des renseignements du pays, Abdillahi Mohamed Sanbalooshe, au lendemain d'une attaque des islamistes radicaux shebab qui a fait 27 morts. Cette décision intervient également deux semaines après l'attentat le plus meurtrier de l'histoire du pays, qui avait fait au moins 358 morts et 228 blessés. Les shebab ont juré la perte du fragile gouvernement central somalien, soutenu par la communauté internationale et par les 22 000 hommes de la force de l'Union africaine. Chassés de Mogadiscio en 2011, ils ont perdu l'essentiel de leurs bastions. Mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales.

LIBERIA

Le Parti de l'unité, parti au pouvoir, a contesté, le 29 octobre, le résultat du premier tour de la présidentielle du 10 octobre, avant un second tour devant opposer, le 7 novembre, son candidat, le vice-président Joseph Boakai, à l'ex-star du football, George Weah. Il a annoncé, dans un communiqué, qu'il allait saisir la commission électorale, dénonçant « des fraudes systématiques et à grande échelle ». Le communiqué accuse également la présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf, d'« ingérence » dans le processus électoral en raison d'une rencontre avec des responsables de la commission électorale à son domicile avant le premier tour. George Weah, 51 ans, était arrivé largement en tête du premier tour avec 39% des voix, devant Joseph Boakai, 72 ans, qui avait obtenu 29,1% des suffrages.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



S.N.E
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ELECTRICITÉ
Siège Social : Bd Denis SASSOUNGUÉSSO
BP. 95 - Tél. / Fax. : 81-05-66
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 161PI/SNE/DGPD/CGMP/2017

(Recrutement d'un consultant ou cabinet comptable en charge d'une mission d'assistance technique auprès de la SNE).

1. Suite à un état des lieux de chacune de ses fonctions, la Société Nationale d'Electricité (SNE) a élaboré un plan d'actions courant 2017-2019. Souhaitant procéder à la fiabilisation des données de sa fonction financière et comptable, elle se propose de financer sur fonds propres le « recrutement d'un consultant ou cabinet comptable pour une prestation d'assistance technique ».

2. L'assistance portera sur la bonne exécution de certaines opérations dûment identifiées contenues dans les termes de références actuellement disponibles.

3. Le consultant ou cabinet comptable devra :

- Fournir les renseignements sur sa capacité professionnelle à mener une mission de cette envergure ;
- Présenter l'historique des réalisations similaires à son actif ;

- Assortir l'historique des réalisations, des coordonnées des donneurs d'ordre ou personnes ressources ;

- Préparer une lettre de motivation en français ne dépassant pas deux (2) pages ;

- Donner la preuve d'être un professionnel de haut niveau (pour les candidatures individuelles) ;

- Être un ancien Directeur Financier et Comptable ayant une expérience d'une dizaine d'années (pour les candidatures individuelles) ;

- Présenter une esquisse des travaux similaires en cours, le cas échéant.

4. Le consultant ou cabinet comptable intéressé est prié de manifester leur intérêt par écrit ou par e-mail, en produisant les informations sur sa qua-

lification à réaliser la mission susmentionnée (fiche du cabinet, brochure, description des prestations similaires déjà réalisées, l'expérience applicable à la mission, etc.).

5. Le consultant ou cabinet comptable intéressé peut obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés, sis 2ème étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 8h00 à 17h00.

6. Dans un premier temps, une short-list sera établie en fonction des critères spécifiques. Ensuite, la sélection se fera sur la base de la qualité technique conformément aux dispositions du code des marchés publics congolais.

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention : « Recrutement d'un consultant ou cabinet comptable pour prestation d'assistance technique » doivent être adressées sous plis fermés ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous au plus tard le 04 Décembre 2017 à 15h00 : A l'attention de : Monsieur Louis KANOHA-ELENGA, Directeur Général Président du Directoire.

/58 88 688 06 /02 08 538 05 /58 06 281 22 :

58 88 88 5 05

E-mail : corneilleobonga@yahoo.fr ; amourespou-rabe@yahoo.fr

BP : 95 Bd Denis SASSOUNGUÉSSO - Centre-ville

**Le Directeur Général
Président du Directoire
Louis KANOHA ELENGA.-**

OHADA

Le Congo doté d'un logiciel informatisé de suivi des opérateurs économiques

Le secrétaire permanent de l'organisation, le Pr Dorothé Cossi Sossa, a remis aux autorités congolaises, le 30 octobre à Brazzaville, des équipements informatiques du Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM).

Le nouveau logiciel RCCM-Ohada, produit par l'entreprise canadienne Géoimage, offre des fonctionnalités de nature à améliorer la qualité des services attendus par les opérateurs économiques, notamment la gestion des immatriculations, déclarations, modification, transfert, radiation et répertoire des entreprises locales.

A en croire le Pr Dorothé Cossi Sossa, la modernisation du RCCM permettra de fiabiliser l'information sur les hommes d'affaires et de favoriser la confiance des investisseurs dans la zone Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires). « Elle sera marquée par une plus forte amélioration du cadre juridique et institutionnel des investissements dans notre espace communautaire », a-t-il rassuré.

Le lot d'équipements informatiques, d'une valeur estimée à 423 millions francs CFA, est composé de 35 ordinateurs, d'une imprimante multi-fon-

ctions laser réseau, 130 clés USB 16 giga-octets, 26 onduleurs individuels 1000 voltampères, 16 scanners à plat avec chargeurs, 40 disques durs externes, 29 licences offices, 34 licences d'applications antivirus valables 3 ans, etc.

Ce dispositif informatique va faciliter également la circulation de l'information juridique et financière sécurisée, sincère et accessible sur les commerçants et sociétés commerciales ainsi que sur les sûretés. « La mise en place d'un système d'information interconnecté au niveau national et régional avec une attache faitière à la Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA favorisera la transmission des données en temps réel ainsi que la fiabilité et l'accessibilité de ces données », a indiqué le Pr Dorothé Sossa.

Des magistrats et greffiers formés
La cérémonie de remise officielle des



Les participants à l'atelier de formation (Adiac) informaticien sur l'utilisation de ces outils.

équipements du RCCM-Ohada au directeur de cabinet du ministre de la Justice, des droits de l'homme et de la promotion des peuples autochtones, Michel Mvouo, était couplée du lancement d'une session de formation des greffiers, magistrats et du personnel

Initié par le ministère de la Justice en partenariat avec le secrétariat permanent de l'Ohada et la Banque mondiale, l'atelier de renforcement des capacités vise à outiller le corps judiciaire congo-

lais sur le contenu de la « solution logicielle » intégrée de gestion des registres et fichiers nationaux du RCCM. Car, le droit communautaire reconnaît la validité des documents électroniques (écrit et signature électroniques).

En effet, choisi comme pays pilote dans le cadre du projet d'informatisation du RCCM, le Congo bénéficiera de l'installation du nouveau dispositif dans quatre de ses sites, à savoir les greffes des tribunaux de commerce de Brazzaville et de l'intérieur du pays. Cette session de formation est capitale et devrait permettre de renforcer les compétences des administrateurs et utilisateurs locaux.

Signalons que cette activité a réuni des présidents des cours et tribunaux, des magistrats issus des différentes circonscriptions judiciaires, des responsables des guichets uniques de création d'entreprise, en présence du président de la commission nationale Ohada, Armand Claude Demba.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des parlementaires appelés à s'imprégner du processus Redd+

Les membres des commissions environnement du Sénat et de l'Assemblée nationale de la République du Congo sont tenus de s'approprier le processus de réduction des gaz à effet de serre (Redd+), afin de permettre au pays de bénéficier de l'appui de bailleurs internationaux.

L'invite a été lancée lors d'un atelier de sensibilisation au processus Redd+ et ses opportunités, organisé le 30 octobre par le ministère de l'Economie forestière. « Nous sommes en train d'entrer dans la phase d'investissement de ce processus qui nécessite beaucoup de financement. Le budget de l'Etat seul ne peut pas couvrir les besoins, nous avons besoin des financements internationaux. Cet atelier est une occasion pour nous d'inviter les parlementaires à s'approprier le processus afin qu'ils en soient porteurs », a indiqué le coordonnateur national de la Redd+, George Claver Boundzanga.

« Les bailleurs internationaux, a-t-il ajouté, pour se rassurer que le processus est bien porté par le pays, regardent aussi du côté des parlementaires qui représentent le peuple. Nous sommes sur la bonne voie, les bailleurs se positionnent déjà pour financer les activités que nous avons positionnées dans le plan d'investissement ». De son côté, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière, Pierre Taty, a exhorté les parlementaires à l'action, afin de consolider les acquis d'afforestation, de reboisement et de développement durable. Profitant de l'occasion, il a convié ces derniers à participer activement à la journée nationale de l'arbre qui sera célébrée le 6 novembre prochain.

Notons que le Congo a été autorisé à s'engager dans les phases 2 et 3 du processus Redd+, suite à la décision prise par les membres du comité du Fonds de partenariat pour le carbone forestier, lors de la 22^e session biennale tenue en septembre 2016.

Le Congo est engagé au processus Redd+ en 2008, dans le but de contribuer à la lutte contre les changements climatiques et la pauvreté afin d'asseoir efficacement les bases d'une économie verte. Ce processus est considéré à la fois comme un outil de développement durable et un pilier de l'économie verte. C'est également un outil privilégié dans la diversification de l'économie du pays, au regard de son potentiel à mobiliser les secteurs d'activités et de développement.

Lopelle Mboussa Gassia

TÉLÉPHONIE MOBILE

Perte de 22% de recettes au 3^e trimestre 2017

Le revenu total du marché du secteur a enregistré une baisse qui représente une différence de plus de 20 milliards FCFA, par rapport à 2016, à la même période.

L'observatoire des marchés de la téléphonie mobile que publie l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) annonce, en effet, un revenu total du marché de la téléphonie mobile de 48,2 milliards de F CFA au 3^e trimestre. Des recettes générées essentiellement par le revenu voix sortant des trois opérateurs (Airtel, MTN et Azur) qui représente 81,6% du revenu total, suivi du revenu voix entrant avec 12,0% et du revenu SMS, ne représentant que 6,4% du revenu total du marché de la téléphonie mobile.

Selon l'ARPCE, ces recettes sont en baisse par rapport au 3^e trimestre de

l'année dernière où elles s'élevaient à 61 milliards FCFA. La raison de cette chute serait due à l'instabilité des abonnés des trois opérateurs. Pourtant, le nombre d'abonnés au 3^e trimestre de l'année dernière avait augmenté de 4,3%.

On constate que le revenu dans cette période est tiré par les appels sortants, même si ce segment est passé de 51,4 milliards FCFA à 39,3 milliards F CFA entre le 3^e trimestre de 2016 et 2017. Pour sa part, le revenu entrant voix a baissé de 19,1% au cours de la même période. Quant au revenu SMS sortant, il a baissé de 1,2% au 3^e trimestre 2017 par rapport à la même période 2016, rapporte l'observatoire.

Outre l'instabilité des opérateurs qui font face à des investissements liés à l'amélioration des réseaux, il est possible de pointer la situation économique morose que connaît le Congo comme prétexte à la baisse

des revenus. La consommation des services des télécommunications ayant baissé.

Si l'on regarde la situation par opérateur, par ailleurs, MTN enregistre le plus de revenus voix dans cette période soit 53,7% au 3^e trimestre, suivi d'Airtel avec 43,9%. Quant à l'opérateur Azur, il ne représente que 2,4% de la rétribution total voix du marché.

Malgré une morosité de recettes en cette période, le taux de pénétration du marché de la téléphonie mobile est de 102,0% au 3^e trimestre 2017, contre 98,50% au 2^e trimestre de la même année.

Sur le plan de parts de marché, MTN garde son leadership devant Airtel avec 47,2% contre 42,4% de parts de marché au 3^e trimestre 2017 pour sa rivale. Azur, avec environ 340 000 abonnés, ferme la marche avec 6,9% de parts de marché, précise l'ARPCE.

Quentin Loubou

JUSTICE

Un nouveau bureau pour la Chambre nationale des huissiers

Jean Didier Bidié a été reconduit à la tête de la structure pour un nouveau mandat de trois ans, le 28 octobre à Brazzaville, au terme de l'assemblée générale électorale de la corporation.

Le président réélu de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo s'est fixé deux objectifs pour son nouveau mandat : la formation des collègues et la participation de la Chambre au niveau des instances internationales. « Ce deuxième mandat nous permettra de mettre en application le programme pour lequel mes confrères m'ont fait confiance. Il s'agira fondamentalement de mettre un accent particulier sur la formation. L'huissier de justice doit être bien formé pour qu'il rende et soit à la hauteur des aspirations des citoyens. L'autre accent sera mis sur la participation de notre chambre au niveau des instances internationales, notamment l'Union internationale



Jean Didier Bidié (Adiac)

des huissiers de justice et officiers judiciaires », a laissé entendre Jean Didier Bidié.

Intervenant à cette cérémonie, le directeur de cabinet du ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Michel Mvouo, a rappelé l'attachement du ministre de tutelle à la bonne gouvernance judiciaire soutenue par les valeurs qui concourent à la modernisation de la justice tel que

voulue par le chef de l'Etat.

Il a, en outre, attiré l'attention des huissiers sur leurs pratiques qui n'honorent pas la profession. Michel Mvouo les a exhortés à avoir une attitude de professionnaliste et à faire preuve de probité dans l'exercice de leur métier. « La présente assemblée générale est l'occasion de mettre en relief les choix pertinents et constructifs. Vous êtes huissiers de justice dans le travail et dans votre comportement », a-t-il indiqué.

Prenant la parole à son tour, Jean Didier Bidié a dit mesurer le poids de la responsabilité qui lui a été confiée par ses collègues. Il a promis ne ménager aucun effort pour traduire dans les faits les idées contenues dans le programme pour lequel ils l'ont réélu, tout en appelant à l'unité de la chambre.

En dehors du président, l'assemblée générale a également élu un nouveau bureau composé de dix membres.

Jean Jacques Koubemba



AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/014/2017

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES RESEAUX (APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, EVACUATION DES EAUX USEES ET VANNES), AINSI QUE LES DIFFERENTS APPAREILLAGES SANITAIRES, LES FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS.

Le bâtiment principal abritant le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé est un immeuble de cinq (05) niveaux (R-1, RDC, R+1, R+2, R+3) répartis en six (06) blocs (A, B, C, D, E, F). En ce qui concerne les infrastructures et équipements d'assainissement, cet immeuble est doté :

- de soixante et une toilettes équipées principalement des WC et des lavabos, auxquels s'ajoutent les urinoirs pour les toilettes des hommes, les porte-savons, les sèche-mains, les essuie-mains;
- du réseau d'alimentation en eau potable essentiellement en acier galvanique;
- du réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux vannes principalement en fonte;
- du réseau incendie;
- des fosses septiques;

Ces réseaux installés depuis la construction du bâtiment sont devenus vétustes : à cause de l'âge avancé et de leurs matériaux constitutifs, certaines conduites d'évacuation des eaux usées et eaux vannes sont corrodées, occasionnant des fuites. En conséquence, les eaux usées inondent souvent certains bureaux engendrant ainsi un préjudice au personnel.

Afin de résoudre cet ensemble de problèmes et améliorer les conditions de travail du personnel, l'OMS/AFRO a initié le projet de réhabilitation de tous ces réseaux ainsi que les équipements y afférents.

C'est à ce titre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de procéder à la sélection d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de réhabilitation de tous les réseaux (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux vannes) y compris les différents appareillages sanitaires de son bâtiment principal.

Le dossier d'appel d'offre (DAO) y afférant est disponible jusqu'au 10 novembre 2017, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les entreprises intéressées sont invitées à proposer leurs offres. La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif comprendra les pièces suivantes :
 - une copie de l'Extrait du Registre du commerce;
 - une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
 - une copie de la Patente de l'année en

cours;

- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle et la liste des travaux similaires déjà réalisés
 - la liste du personnel clé ainsi que leurs qualifications (CVs);
 - le matériel disponible à mettre à la disposition du chantier
 - La méthodologie à mettre en œuvre pendant l'exécution afin d'atténuer le désagrément à l'égard du personnel de l'OMS/AFRO;
 - le planning d'exécution des travaux.

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes de l'ensemble des travaux à réaliser.

La soumission, sous plis fermé en deux exemplaires dont un original et une copie, sera constituée de l'offre administrative, l'offre technique et l'offre financière; l'enveloppe globale contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux-AFRO/014/2017», et devra être déposée au plus tard le 13 novembre 2017 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée le vendredi 3 novembre 2017 à 9 Heures avec comme programme :
9H00 à 9H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
10H00 à 10H30 : visite de reconnaissance des lieux ;
et 10H30 à 11H00 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
Lors de la visite des lieux à l'OMS/AFRO, se munir d'une clé USB neuve afin de récupérer le dossier complet de l'appel d'offres.
Toute demande de renseignements complémentaires doit être soumise à l'adresse électronique suivante : afrogaofro@who.int

**Le Bureau Régional
de l'Afrique de l'OMS.**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Plan d'investissement de la Stratégie Nationale REDD+ de la République du Congo s'ouvre aux commentaires du public

Brazzaville, le 19 octobre 2017

Du 20 au 27 octobre 2017, le ministère de l'Économie forestière invite les commentaires du public sur le Plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+.

Pour tout commentaire ou question éventuelle, nous contacter à l'adresse suivante : consultationspireddcongo@gmail.com

Validé dernièrement par les parties prenantes nationales, à Brazzaville, le Plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+ de la République du Congo vise à centraliser, canaliser et coordonner les fonds internationaux, nationaux, publics et privés destinés à appuyer la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+. En d'autres termes, il s'agit de structurer un cadre programmatique pour accueillir les investissements liés aux activités REDD+, tant sectorielles qu'habilitantes.



Le Plan d'Investissement constitue donc le cadre de référence des actions qui seront mises en œuvre dans la période 2018-2025 et portant sur la réduction des émissions liées à la déforestation, la dégradation forestière et sur l'ac-

croissement des stocks de carbone sur l'ensemble du territoire national. Il recense les activités en cours en lien avec la mise en œuvre de la stratégie nationale et identifie un portefeuille de programmes et de projets constitués

d'activités complémentaires et diversifiées conçus pour mettre en œuvre la stratégie nationale.

Ces programmes prioritaires seront financés au travers des financements bilatéraux et multilatéraux existants (AFD, UE, AID-BM, FEM, etc.), proposés aux financements issus de fonds climatiques dont le Programme d'Investissement forestier (PIF), l'Initiative pour les Forêts d'Afrique centrale (CAFI), et le Fonds vert climat (FVC), et proposés à des financements futurs en provenance des bailleurs multilatéraux et bilatéraux et du secteur privé.

Le Plan d'investissement se décline en quelques programmes habilitants et géographiquement intégrés pour la période 2018-2025 et soumis aux financements PIF (Programme d'investissement forestier) et CAFI (Initiative des forêts d'Afrique centrale).



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ECES félicite les finalistes de la 15^e promotion

L'établissement a organisé, le 28 octobre à Brazzaville, une cérémonie de congratulation des grades académiques de la 15^{ème} promotion.



Des étudiants finalistes de l'ECES réceptionnant leurs diplômes (Adiac)

Les étudiants finalistes ont obtenu leurs diplômes de fin de formation (licence) dans diverses options. Ouverte depuis 2001, l'École communautaire de l'enseignement supérieur (ECES) offre aux apprenants une formation de qualité dans les domaines de l'enseignement supérieur professionnel et technique. C'est un établissement d'essence africaine ouvert sur le monde dont les services sont adaptés aux normes du marché du travail, avec une croissance estimée à 2,7% en fin 2017. L'ECES a été créée par des professionnels de l'éducation et des nouvelles technologies en collaboration avec le Centre africain de complémentarité scolaire, uni-

versitaire et de promotion (Cacsup), une ONG panafricaine, et d'autres partenaires, qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation et la recherche.

Jean Philémon Kissangou, coordinateur du Cacsup, a demandé aux finalistes d'ajouter de la valeur à leur diplôme, en apprenant soit l'anglais. Il s'est félicité de la collaboration existant entre l'ECES et l'Etat qui l'a agréée, et « recrute sans complaisance à la fonction publique, les finalistes qui y sont issus depuis 2007. L'ECES en collaboration avec le Cacsup sont en train d'étudier les modalités d'accréditation de certaines formations au niveau du CAMES ».

LECES est un projet qui appuie les étudiants en situation difficile et contribue efficacement au développement des individus, des entreprises et des communautés grâce à une gamme diversifiée de formations, d'activités de recherche, d'actions communautaires et des projets innovants.

Elle est un des pionniers dans la mise en pratique de l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans un contexte de compétitivité de l'enseignement et la formation dans un univers de plus en plus mondialisé. « Dans le cadre de notre projet e-learning, l'ECES a lancé, depuis 2006, un cartable numérique pour nos enseignements à distance. Ce cartable numérique fait la promotion des applications des données écrites, imagées et des cartographies », a indiqué Wilfrid Ngoyi Nzaba, membre du projet ECES.

Pour rappel, depuis 2003, l'ECES a formé plus de deux mille étudiants en majorité originaires du Congo, de la Centrafrique et du Gabon dans les domaines aussi divers tels que la banque, l'informatique (réseaux ou bases de données), les télécommunications, le commerce international, l'électronique, le transport et la logistique, la comptabilité, l'électricité industrielle, les ressources humaines, la communication d'entreprises, la qualité, l'environnement et les mines.

Fortuné Ibara

EMANCIPATION

L'ONG Ambea s'emploie à l'éveil de la petite enfance

L'association, un regroupement des Congolaises de la diaspora, a organisé le 28 octobre, à Brazzaville, des jeux d'éveil en faveur des tout-petits.

Présidée par Diana Atonga, l'Association Marcelin bibliothèque espoir pour l'avenir (Ambea) ambitionne d'ouvrir une maison d'accueil pour les enfants déscolarisés, en vue d'apporter sa contribution au développement de la petite enfance au Congo et en Afrique. L'activité d'éveil qu'elle a organisée à Mougali, dans le 4^e arrondissement de la capitale, a porté sur l'appréhension des notions élémentaires d'histoire, de géographie, de la culture et de la démographie.

« La diaspora a un grand rôle à jouer pour le développement de ce pays. Nous lui inspirons confiance pour qu'elle investisse en direction de la jeunesse qui est la crème du pays. Nous apprécions toujours la contribution de la diaspora. Un partenariat a d'ailleurs été signé », a indiqué Ferréol Ngassakys, député de l'une des circonscriptions de Mougali. Les actes des enfants,



L'atelier d'incitation à la lecture (Adiac)

dans leur jeune âge, ont pour objectif d'apprendre ce qui leur est nécessaire pour se construire puis mener plus tard une vie d'adulte et de responsable. « En ouvrant une maison d'accueil pour les enfants, nous leur offrant un accès à Internet et un suivi particulier en les aidant à faire leur devoir. Nous allons nous implanter dans tous les quartiers de Brazzaville, ensuite dans les départe-

tements du pays et en Afrique. L'avenir des enfants doit être la préoccupation de tous », a signifié Diana Atonga.

L'activité d'éveil est indispensable à la construction de l'enfant et à son intégration dans la société. L'acquisition des apprentissages fondamentaux ainsi que d'un comportement responsable lui permettent de s'intégrer dans le monde.

F.I.

ŒUVRES SOCIALES

Le fonds documentaire de l'école Père-Pierre-Desportes renouvelé

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique près la République du Congo a inauguré, le 30 octobre à Brazzaville, la bibliothèque et la salle d'informatique réhabilitées de l'établissement, situé au quartier Moussosso.

Le geste généreux de Todd Haskell contribue à stimuler le goût de la lecture auprès des jeunes. Il est l'œuvre du programme d'auto-assistance de l'ambassade qui permet de financer des projets de développement à caractère social et économique durables au bénéfice des communautés. Le don fait suite à une demande de l'association des sœurs servantes de Cana datant de 2006.

La bibliothèque réaménagée de cette école a été équipée par un don de près de 1000 livres venant de la représentation diplomatique des Etats-Unis au Congo. Ce don est constitué d'ouvrages littéraires, des sciences, d'anglais, d'histoire et géographie, des revues de jeunesse, d'arts, de loisirs, de spectacles, des romans pour enfants et des dictionnaires de la langue française. En effet, la bibliothèque est un service pédagogique dont le rôle est de contribuer à la formation de l'élève et de soutenir l'action de l'enseignant. À ce titre, elle intervient dans les démarches d'apprentissage et d'enseignement.

Par contre, la même institution a fourni, pour la salle d'informatique, plusieurs ordinateurs flambant neufs aidant ainsi les jeunes écoliers à apprendre à surfer et à maîtriser les notions élémentaires des nouvelles technologies de la communication.

Emue par le don, la responsable de l'école Père-Pierre-Desportes, la sœur Ursuel Timabankidi, a indiqué : « Notre joie est très grande. Nous vous félicitons pour le sens extraordinaire de proximité ».

La bibliothèque est un outil d'apprentissage. Elle favorise l'alphabétisation, l'éducation et contribue à former de nouvelles idées et perspectives à la base des sociétés créatives ainsi qu'innovantes. Elle garantit un enregistrement authentique des connaissances acquises et accumulées par les générations passées. Sans bibliothèque, il serait difficile de faire progresser la recherche et le savoir ou de préserver pour les générations futures des connaissances et du patrimoine accumulé par l'humanité. En octroyant ce don, le diplomate américain a pour sa part rappelé aux élèves : « Le livre est le véhicule culturel par excellence de notre patrimoine commun. C'est pourquoi, je vous demande de bien prendre soin de cette bibliothèque, source de votre épanouissement intellectuel et culturel. Faites du livre votre ami et votre confident. Il vous révélera ses secrets et merveilles ».

Rappelons que la bibliothèque de l'école Père-Pierre-Desportes est l'œuvre du projet franco-congolais de lecture publique. Elle date de 2005.

F.I.

EDUCATION

Des échanges à Brazzaville sur la problématique du genre

La chargée de programme du Réseau des femmes en éducation, Anaïs Dayamba, a indiqué le 30 octobre, que l'on tend sur le continent à la privatisation et la commercialisation du savoir, au détriment des couches vulnérables qui n'ont pas de moyens pour y accéder.

Anaïs Dayamba a fait sa déclaration à l'ouverture de l'atelier sous-régional de plaidoyer en genre pour les dirigeantes du Réseau des enseignantes syndicalistes de l'Afrique centrale (Resac) qui se tiendra jusqu'au organisé au 1er novembre au centre diocésain. Elle a souhaité dans son allocution que le problème concernant l'éducation des enfants soit être regardé par les syndicats. Selon elle, les problèmes qui minent le syndicat en Afrique à tous les niveaux sont notamment ceux liés à leur fragmentation ; à l'accès des femmes aux sphères de prises de décision ; au manque d'unité syndicale et aux cotisations des membres. L'atelier regroupe plusieurs pays d'Afrique dont le Ghana ; le Cameroun ; le Tchad ; le Gabon ; la République démocratique du Congo et le Congo. L'objectif est de renforcer les capacités des syndicalistes afin de pouvoir sensibiliser les membres du Resac au genre, a expliqué la coordinatrice du réseau, Léa Hélène Mefane.

Il permet de faire le bilan des activités respectives ; d'évaluer les progrès accomplis par les uns et les autres depuis la dernière rencontre en décembre 2016 à Kigali, au Rwanda ; de dégager les facteurs bloquants ; d'échanger les expériences en matière d'intégration du genre dans le syndicat, l'éducation et la société ; ainsi que de proposer des solutions pour accélérer le plan d'action relatif à l'égalité des genres 2015-2019.

Léa Hélène Mefane a indiqué à ses membres qu'il s'agit également pour le Resac de les booster à améliorer la situation du genre dans les syndicats afin d'être en phase avec les priorités de l'Internationale de l'éducation ; du réseau des femmes en éducation (Rafed).

Plusieurs allocutions ont été prononcées respectivement par le membre du comité régional de l'International de l'éducation pour l'Afrique (IERAF), Hélène Nekarmbaye, et la présidente du Réseau des femmes de la Fétrasseic, Clotilde Mandimba. Le membre du comité régional de l'IERAF, Hélène Nekarmbaye, a fait l'historique de l'Internationale de l'éducation, donné la mission de la fédération ainsi que les initiatives prises pour la question du genre.

Les missions sont notamment de contribuer au développement syndical. Elle participe à la réalisation d'une éducation de qualité pour tous. Selon elle, les initiatives prises sont précisément la politique sur les femmes et l'éducation adoptée lors de la conférence d'Hararé au Zimbabwe en 1993 ; la mise en place des réseaux de femmes et la conception du plan d'action pour l'égalité du genre à partir des résolutions adoptées en 2011.

À l'ouverture des travaux, Jean Charles Maniongui (Fétrasseic) a assuré les syndicalistes que la création au sein du gouvernement du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement traduit la volonté des autorités congolaises de faire de la femme une actrice clé dans le processus du développement national.

Lydie Gisèle Oko

ALIMENTATION

Des produits avariés dans certaines boucheries de Pointe-Noire

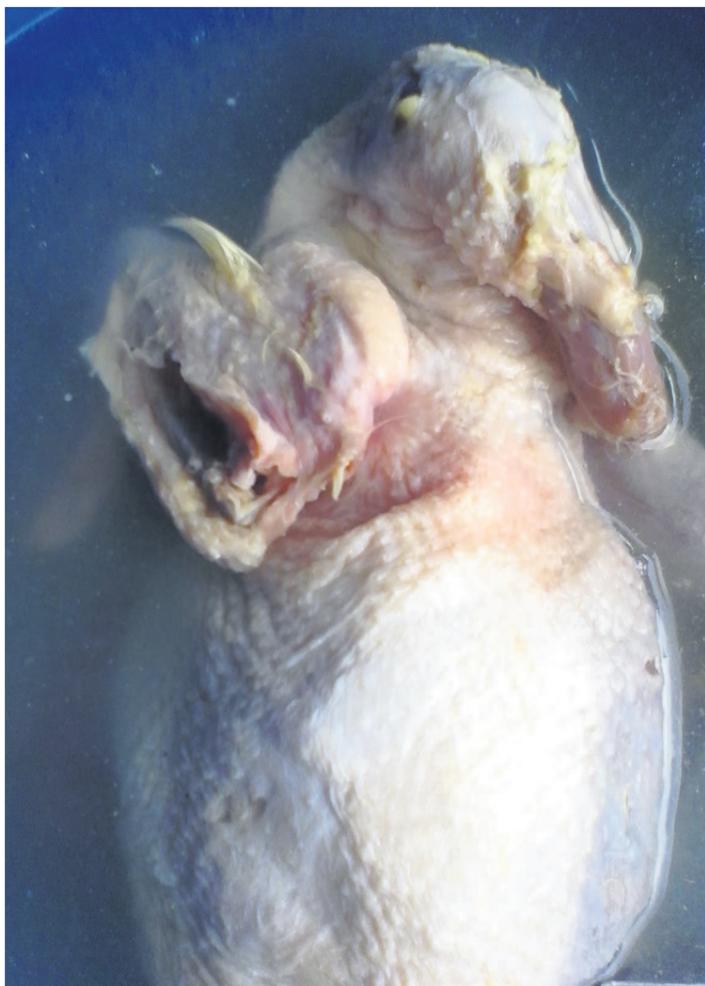
Une cheffe de famille s'est retrouvée chez elle avec un poulet complètement avarié, alors qu'elle venait de faire des emplettes, le 29 octobre, au grand marché de la ville.

Dans une boucherie située sur la ligne 3 du grand marché de Pointe-Noire, une femme y entre pour s'approvisionner en produits congelés. Elle passe la commande d'une aile de dinde et du poisson silure, « ngolo » en langue locale. A sa grande surprise, le poisson qui lui est servi est dans un état de décomposition avancé. L'acheteuse crie au scandale. « Je m'attendais à un gros «ngolo», on me sort de petits «ngolos» très pâles et avariés. Je leur ai proposé qu'à la place, j'ajoute de l'argent et qu'ils me servent du poulet congelé dans un emballage, c'est ce qui fût fait. Et quand j'arrive à la

maison, je vais chercher à le couper en morceaux, mais hélas, le poulet était déjà avarié, présentant un mauvais état avec une odeur bizarre. J'étais obligée de le jeter à la poubelle, après avoir fait quelques photos », a déclaré l'infortunée, regrettant son argent.

La malheureuse femme n'est pas la seule à vivre cette situation. De nombreuses ménagères sont souvent victimes de tels cas, le plus souvent lorsqu'approche la fin de l'année. Ce cas doit interpellé les services habilités car il repose la question de contrôle dans les différentes boucheries de la place qui naissent comme des champignons. Ces congelés, dont la chaîne de froid est souvent balbutiante, causent à la population de nombreuses pathologies.

S'interrogeant sur l'inactivité



Le poulet avarié vendu à la malheureuse femme

voire le laxisme des services de contrôle et d'hygiène devant les propriétaires de ces boucheries qui ne sont jamais inquiétés, un médecin qui a requis l'anonymat a déclaré: « Une fois que la chaîne de froid a été arrêtée, ce sont des bactéries qui peuvent s'y développer et atteindre un seuil dangereux pour la santé. Ainsi, il est prohibé de cumuler les congélations et les décongélations, car cela pourrait conduire à des intoxications plus graves. »

Notons que quand on arrive à la fin de l'année, certains commerçants malintentionnés voudraient vite écouler leurs produits, même ceux qui sont devenus impropres à la consommation. Les services d'hygiène et de contrôle doivent redoubler de vigilance.

Faustin Akono

DOLISIE

Le nouveau maire prête serment

Ghyslain Rodrigue Nguimbi Makosso est entré dans ses nouvelles fonctions, le 30 octobre, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle d'audience du tribunal de la ville.

Élu en fin août dernier, l'autorité a été installée dans sa nouvelle charge devant les membres du conseil municipal et un parterre d'agents municipaux. Il a pris ses fonctions de maire de Dolisie après avoir prêté serment sur la charte de la ville. Ghyslain Rodrigue Nguimbi Makosso a été ensuite installé en tant que premier magistrat et officier de police judiciaire par le président du tribunal près la cour d'appel de Dolisie, Ndimbi Dimona, sous le contrôle de Gabriel Kokolo, procureur de la République près la cour d'appel de cette ville.

Profitant de cette activité, le président du tribunal a adressé de sages conseils à l'endroit du nouveau maire, notamment sur la bonne gestion de la commune tout en l'exhortant à faire preuve de bonne foi, de disponibilité, de sérénité et de respect des textes en vigueur.

Prenant la parole en la circonstance, Ghyslain Ro-



Ghyslain Rodrigue Nguimbi Makosso (Adiac) a-t-il dit.

drigues Nguimbi Makosso a promis de tout mettre en œuvre afin de bien administrer sa commune et de fournir des services de qualité à la population.

« J'ai juré de respecter la loi et d'exercer les devoirs qui incombent au maire »,

Notons que les habitants de Dolisie attendent beaucoup de leur nouveau maire. Parmi leurs attentes, figure la bonne gestion de la cité.

Hugues Prosper Mabonzo

EDUCATION

Formation sur la prise en charge des enfants en difficulté

Des prestataires dans le domaine ont été réunis autour d'un atelier, les 27 et 28 octobre, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié-tié.

La formation, selon les organisateurs, s'est tenue dans le souci d'orienter vers une éducation spécialisée des enfants en difficulté d'apprentissage en milieu scolaire. Le projet est mis en œuvre par l'association Cercle d'action pour la promotion du bien-être social, en partenariat avec l'association Jeune exprime sur le VIH/Sida et l'association PSY AIDE avec l'appui financier du Comité français pour la solidarité internationale.

Ce projet se fixe divers objectifs, notamment contribuer à la prise en charge psychologique des enfants âgés de 4 à 8 ans en difficulté d'apprentissage en milieu scolaire à Pointe-Noire, former vingt membres des associations du consortium ainsi que sensibiliser les parents et les enseignants de six écoles primaires, des salariés des deux hôpitaux (service de pédiatrie et ORL) de la ville au sujet de ces enfants.

Ouvrant officiellement les travaux, Paul Makouangou, président du comité de pilotage dudit projet, a expliqué que cette formation n'est qu'un premier pas dans une longue marche qui implique les psychologues, les psychiatres, les médecins, les acteurs sociaux au développement et les parents d'enfants. « La

formation des membres des associations du consortium, en vue d'en faire des prestataires sur la prise en charge psychologique des enfants en difficulté d'apprentissage en milieu scolaire, est une activité capitale pour le consortium », a-t-il déclaré.

Rappelons qu'en République du Congo, la protection de l'enfance constitue une préoccupation des autorités depuis longtemps. Celle-ci s'est matérialisée par l'adoption de la loi 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfance dans le pays. Ce cadre légal de prise en charge semble avoir résolu la problématique des enfants de la rue ou en rupture sociale. Une autre catégorie d'enfants, notamment ceux en difficulté d'apprentissage scolaire, bien que constatée dans la plupart des centres d'éducation scolaires, est toujours en marge de la réussite. Ces enfants sont sujets à la stigmatisation aux niveaux scolaire et familial. Malgré l'ampleur du phénomène, il n'existe aucune structure étatique de prise en charge psychologique des enfants en difficulté d'apprentissage en milieu scolaire.

Une enquête menée en 2015 par l'association PSY AIDE dans cinq écoles maternelles et primaires de Pointe-Noire a révélé que les enfants en difficulté d'apprentissage présentaient des difficultés dues au retard d'assimilation.

Séverin Ibara

Le ministre Fidèle Dimou s'enquiert de l'état de santé du Conseil congolais des chargeurs

En visite de travail à Pointe-Noire, le ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, s'est entretenu le 24 octobre avec les partenaires sociaux et les responsables du Conseil congolais des chargeurs (CCC) sur la situation de cette structure dont la mission principale est de réguler le trafic maritime et voir les coûts de délai de passage des marchandises.

Cette rencontre très attendue au CCC est la première du ministre depuis sa nomination à la tête du département des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Elle a réuni à la fois les responsables du CCC et les partenaires sociaux. L'occasion a permis de présenter cette structure, son fonctionnement, les actions déjà menées, ses perspectives. Il ressort de cette présentation que, malgré la difficile conjoncture économique actuelle, le CCC où règne un bon climat sociale se porte bien. Cependant, il est confronté à quelques difficultés. Il s'agit, entre autres, du non-paiement des pensions des retraités inscrits à la CNSS, l'arrêt de versement des capitaux de décès aux familles des agents et la dette extérieure.

Le CCC ayant pour mission principale de réguler le trafic maritime (au-delà du trafic multimodal) en matière d'importation et d'exportation des marchandises et de voir les coûts (jugés actuellement trop élevés en comparaison avec les autres ports de la sous-région d'Afrique centrale), les questions sur la facilitation des échan-



ges et sur les coûts de délai de passage des marchandises ont aussi été évoquées.

Sur cet aspect, Séraphin Mouenzi, directeur général du CCC, a expliqué : « Il y a de bonnes perspectives. Nous sommes conscients qu'il y a encore des efforts à fournir, mais ensemble avec la communauté portuaire. Le CCC va être à l'avant-garde de ce combat et nous pensons qu'avec les autres partenaires

nous pourrons le gagner de telle sorte que les choses soient le moins difficiles possible pour la population ». De ce fait, il a été suggéré la création d'un comité national de simplification et de facilitation des échanges de connivence avec toute la communauté portuaire.

La conjoncture économique étant difficile, le ministre qui s'est dit satisfait de la situation du CCC et de

son climat social, a invité l'auditoire à plus de travail, plus d'efficacité et d'organisation. S'inscrivant dans cette perspective, au sortir de la réunion, Séraphin Mouenzi, a assuré de l'application de ces instructions car pour lui, ce n'est que comme cela qu'ils atteindront leurs objectifs. Et cela, sous l'œil vigilant du ministre.

« Pour ce qui est du climat social, nous appliquons à la lettre les consignes du chef de l'Etat », a-t-il indiqué confié poursuivant : « Cet échange avec le ministre nous a permis d'être encore dans la certitude que nous sommes dans la bonne direction. La situation économique c'est vrai qu'elle est difficile mais c'est justement quand c'est difficile qu'on a besoin de grands timoniers pour mener le bateau à bon port. » René Ferdinand Lendouma, secrétaire général de la section syndical Fesytraf du CCC n'a pas aussi caché sa satisfaction : « Nous sommes très ravis de la visite du ministre. Nous lui avons exposé toutes nos difficultés, il a promis regarder tout cela avec les administrations qui sont en connivences avec le CCC ».

Notons que c'est cette rencontre du ministre avec le CCC qui bouclé a son premier séjour de travail dans la ville océane qui a duré deux jours, précisément du 23 au 24 octobre.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LITTÉRATURE

Gabriel Mwènè Okoundji déclame sa poésie à Paris

Loin des bruits du monde, le poète congolais, l'écho du porte-voix de la poésie héritée du département de la Cuvette, est monté le 27 octobre dans le 18^e arrondissement de la capitale française pour s'épandre au-dessus des fleuves du monde de l'Alima à la Garonne.

En tégué, sa langue natale, et en français, sa langue d'adoption, en présence d'un auditoire comble dont on pouvait remarquer, entres autres, les visages attentifs des écrivains Henri Lopes et Sami Tchak, de Vincent Gimeno-Pons, délégué général du Marché de la poésie ; de Mathias Bangui, attaché de Défense près de l'ambassade du Congo en France, l'un des fils de la Cuvette venu pour l'occasion, Gabriel Okoundji a comblé l'assistance à la Compagnie Résonnances, dans le dix-huitième arrondissement de Paris.

Son dire poétique, son souffle et sa psalmodie sont à l'image des lieux qui l'ont accueilli : « Faire réseaux, faire échos, devenir un carrefour des cultures et le lieu de leurs expressions ». Pur régal pour le poète congolais qui a su transmettre l'essentiel de la langue et de la parole hérité de la terre congolaise au public cosmopolite par sa poésie mêlant lyrisme onirique, cosmique et pensée philosophique.

Le poète congolais confie à ce

propos : « *L'homme a soif de la parole des profondeurs, du souffle de la parole fondamentale qu'importe la langue qu'elle vienne dans une langue du nord ou du sud. Le tégué est la langue dans laquelle j'ai trouvé cette sensibilité qui porte mon chant poétique et le français est ma langue d'écriture. Mon souhait est désormais d'écrire le plus possible en langue tégué et de lui donner un écho en français.* » À l'issue de la rencontre-lecture, autour « d'une assiette », les participants, tous unanimes, ont confié leur satisfaction du partage de la fraternité des mots. « Ça a été un moment magique, une révélation », témoigne Léa Hervé, une Parisienne venue assister à la soirée de poésie. « Gabriel Okoundji a parlé dans sa langue, que je ne connais pas, mais nous avons eu la perception et nous l'avons compris », partage-t-elle. « Ce qu'on entend même si nous ne connaissons pas le sens des mots, nous parle », abonde Philippe Longchamps, amateur de poésie.



Gabriel Mwènè Okoundji entouré de Mathias Bangui, Henri Lopes, Sami Tchak, Guy Mankesi et Annie Ferret (Crédit photo : Marie Alfred Ngoma)

Florine Jouis, étudiante en littérature, a découvert Gabriel Okoundji pour la première fois. « J'ai beaucoup aimé son oralité, sa parole si vivante et surtout son implication dans sa poésie », s'est enthousiasmée la jeune Parisienne. « Ce soir nous avons eu une fable poétique extraordinaire de la part de Gabriel », déclare Vincent Gimeno-Pons. « La poésie de Gabriel me redonne espérance en l'Afrique. Elle nous ramène à nos racines qui sont très profondes et à cette sève an-

cestrale que nous devons faire grandir. Cette sève doit nous ramener vers nos ancêtres, afin de retrouver nos racines pour que nous puissions faire route dans ce monde d'aujourd'hui », juge Mathias Bangui, ami d'enfance de Gabriel Okoundji.

Pour l'écrivain Sami Tchak, Gabriel Okoundji « a la parole incarnée qui parle à tout être humain. Il est l'auteur que je relis pour me ressourcer et me rattacher à mes origines. Avec lui, on se sent à la fois dérisoire, lorsque

l'on se compare à la parole, et immortel, quand on se laisse habiter par elle », glisse-t-il. En hôte de la rencontre-lecture du jour, Seyhmus Dagtekin, poète et romancier, dit : « Pour moi, la poésie est cette capacité d'accueillir l'être du plus petit au plus grand et la poésie de Gabriel a cet accueil-là. Il a une grande qualité de poésie et d'écriture. C'est une personnalité et une authenticité que j'aime beaucoup ».

Rose-Marie Bouhoutout et Marie Alfred Ngoma

CNOSC

De nouveaux dirigeants pour deux commissions spécialisées

Laury Yannick Pembouabeka et Thérèse Nsona ont été respectivement élus, le 28 octobre à Brazzaville, président de la commission des athlètes et présidente de la commission femme et sport au cours des assemblées générales électorales.

La mise en place des deux bureaux vient compléter la liste des neuf commissions spécialisées déjà mises en place par le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc). Elu président, Laury Yannick Pembouabeka, capitaine des Diables rouges de boxe a été investi pour représenter les athlètes et faire entendre leur voix au sein du Cnosc. En l'absence de deux autres candidats à la présidence (Barel Mouko pour le football et Jean Martin Mbanda de l'athlétisme), il n'a fait qu'une bouchée de Sanat Michael Mounda de Badminton (9 voix contre 3).

« Je suis content d'être élu. Je vais défendre les intérêts des athlètes sans exception : les anciens et ceux qui sont en activité. Je vais mettre en place avec l'aide du comité olympique un statut spécial pour les athlètes en activité et pour les anciens internationaux », a promis le champion d'Afrique dans la catégorie des moins de 91 kg lors des derniers championnats d'Afrique de Boxe à Brazzaville. Son challenger, Sanat Michael Mounda, a été élu vice-président homme. Teixeira Moïse Samba va assumer les fonctions de trésorier général et André Oswald Tsoumou est membre. Les autres postes, notamment vice-présidence femme, secrétaire général et un autre membre sont à pourvoir. Ils seront complétés au cours



Thérèse Nsona (Adiac)

de l'assemblée générale inaugurale de la commission. La commission femme et sport, quant à elle, sera régie par un texte particulier établi sur la base des orientations de l'Organisation des Nations unies et du Comité international olympique. Ce dernier a, en effet, décidé de voir les comités nationaux olympiques compter en leur sein au moins 30% de femmes à des postes décisionnaires d'ici à 2020. La candidate de la fédération congolaise d'athlétisme, Thérèse Nsona, a été placée à la tête de cette commission avec pour mission d'inciter les femmes à participer à la gestion administrative et technique du sport. « C'est une opportunité pour moi de pouvoir être plus proche des

femmes pour leur apporter ma contribution dans l'évolution de la femme au sport et surtout que j'ai aussi fait une petite étude sur les femmes. Je n'ai jamais



Laury Yannick Pembouabek (Adiac)

fait le sport de haut niveau. J'étais gymnaste et j'ai laissé le poids. Je représentais mon établissement à l'Onssu. J'arrive dans une structure un peu plus large. Je vais inciter la femme à participer à la gestion administrative et technique du sport », a-t-elle souligné.

A l'issue de cette assemblée générale, Mireille Nziengué Kama et Ramelia Ngouabi Assanga ont respectivement été élues vice-présidentes des sports individuels et collectifs. Emma Claudine Samba Matsimouna a été élue secrétaire générale, Guillaumette Aimée Koutopot, trésorière générale, Marthe Marie Madeleine Djouob et Jeanne Loutangou sont les membres.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Action Congo foot réfléchit à l'organisation des journées de réflexion

L'ambition est affichée par le président de l'association, Cloud Régis Talani, qui envisage de contribuer au développement de la discipline au niveau national.

« Comment rehausser le niveau de nos championnats pour les rendre attractifs et médiatiques ? » et « Quelles stratégies pour instaurer le semi-professionnalisme ou le professionnalisme dans notre football », tels sont les thèmes retenus pour les journées de réflexion que l'association Action Congo foot envisage de tenir pendant une semaine à Brazzaville.

Le niveau des championnats et les contre-performances des équipes nationales sont, entres autres, les raisons qui ont poussé le président de cette association à murir cette idée. Cloud Régis Talani a, en effet, relevé quelques insuffisances dans l'organisation des compétitions nationales. Les gradins vides des stades lors des matches du championnat, les arbitres qui n'ont pas été, selon lui, à la hauteur de leurs tâches, le non-respect du calendrier, le défaut de spectacle de la part des équipes, etc. sont les maux qu'il a énumérés.

L'association ne compte pas y aller seule dans ce combat. Elle sollicite, pour l'organisation de cette activité, le parrainage du ministère des Sports et de l'éducation physique. Elle veut aussi associer plusieurs acteurs, compétences et experts du football, notamment les techniciens du ministère des Sports, membres du comité exécutif de la Fédération congolaise de football, délégués du Comité olympique, ceux des ligue1 et 2, des clubs, des membres de l'association Action Congo Foot et d'autres partenaires œuvrant dans le domaine du football. Seront également conviés des arbitres, des journalistes, des personnes ressources, des représentants des entreprises (potentiels sponsors du football), des entraîneurs et d'anciens joueurs.

Cloud Régis Talani propose, d'ailleurs, d'inviter lors de ces retrouvailles, des présidents des fédérations de football de la Côte d'Ivoire et du Mali qui viendraient, selon lui, partager leurs expériences dans la gestion du football dans leurs pays respectifs.

J.G.E.